



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Libye

Question écrite n° 117807

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la communication rapide à l'opinion française du coût pour notre pays de la guerre en Libye. En effet, pour éviter les polémiques pleines d'arrière-pensées électoralistes de l'opposition socialiste, il serait souhaitable que les dépenses occasionnées par l'engagement français en Libye puissent être communiquées très rapidement, dès la chute du régime du général Kadhafi. Cette communication pourrait être assortie également d'une évaluation des engagements financiers des autres pays ayant participé eux aussi à l'intervention contre le régime de Tripoli. Il lui demande donc de lui indiquer ces éléments chiffrés.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117807

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9688

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)